

**INTEGRATION AU MONDE DU  
TRAVAIL ET MOUVEMENTS  
SOCIAUX : L'EXEMPLE  
NORD-AFRICAIN A MARSEILLE  
1900-1940**

**par Bernard VIALA**

L'approche des phénomènes migratoires sous l'angle de l'intégration/assimilation, héritée de la sociologie anglo-américaine, s'est révélée limitée lorsque les notions qui sous-tendaient cette problématique, d'inspiration essentiellement culturaliste, ont été remises en question. Quels traits signifiants doit-on retenir pour définir telle Société ou telle Culture ? Comment devant l'hétérogénéité des groupes, arrêter le fractionnement en sous cultures ? L'opposition classique entre une société "française" et une société "algérienne", couramment pratiquée par les sociologues jusqu'aux années 70, amenant à voir l'immigré constamment "assis entre deux cultures", ne résiste pas à la transformation et à la diversification très rapide de la société algérienne, alors qu'en France même les revendications des cultures régionales et populaires traversent et débordent les clivages politiques.

Aussi, lorsque nous nous interrogeons sur le type d'intégration de la première migration maghrébine au monde du travail, notre point de départ n'est ni l'intégration ni l'immigration, mais bien la notion d'interaction qu'appelle cette étude du monde du travail. Le point de départ méthodologique peut également être envisagé sous l'angle théorique : l'étude d'une population déplacée étant indissociablement liée à l'impact de cette population sur le champ social du pays d'arrivée, c'est à partir de situations d'interaction (la plupart des documents proviennent d'une source "extérieure" à l'immigration) que l'on pourra définir non seulement la structuration de cette population, mais aussi, par un effet de miroir, le fonctionnement de certains secteurs de notre propre formation sociale.

Sans perdre de vue la spécificité de la population concernée (ici les travailleurs nord-africains à Marseille) c'est sous la forme d'une interrogation sur le type d'insertion dans un espace socialisé par des rapports aussi bien d'exploitation que de solidarité, que nous effectuerons une première lecture de nos matériaux, en essayant, pour un même fait, de retrouver les positions des divers acteurs ou forces en présence. Autrement dit, comment replacer les immigrés nord-africains dans un mode de gestion différencié de la main d'oeuvre (stratégies du patronat marseillais incluses dans un contexte colonial) et quelles ont été les réponses des groupes ou des individus à des problèmes qui se posent non seulement au niveau du "monde du travail" mais aussi dans un contexte colonial qui les différencie des autres migrations ?

## I. DYNAMIQUE MIGRATOIRE ET CONJONCTURES

Devant la pénurie des travaux d'histoire économique portant sur Marseille pendant la première moitié du XXe siècle, la pierre de touche reste l'ouvrage de L. Pieirrin (1) qui, entre autres mérites, essaie de toujours resituer les activités économiques marseillaises dans un contexte international.

Si, partant de ces données, on analyse la place de Marseille dans les grands pôles économiques, on peut définir la période 1900/1940 dans un mouvement qui déplace Marseille du "centre" vers la "1ère périphérie", en d'autres termes la perte de vitesse du capital proprement marseillais dans les secteurs traditionnels (rachat d'huileries à Marseille et dans le golfe de Fos par les multinationales tel Unilever) et déplacement progressif du centre de décision vers les grandes places boursières. L'exemple le plus contemporain serait l'échec du développement de Fos, commandite par l'Etat mais mis en veilleuse dès les premières années.

Nous n'avons pas suffisamment de données pour étayer ces hypothèses d'un point de vue strictement économique, tout comme il est encore impossible de déterminer quels ont été les rôles

successifs des diverses vagues migratoires dans la production d'une plus-value qu'une meilleure connaissance de la composition du capital marseillais aurait permis de mieux déterminer. Mais l'histoire sociale, elle, peut illustrer les diverses formes qu'à pris la pression à la baisse des salaires. Dès le départ, il semblerait que les Nord-africains aient joué à Marseille le même rôle que les Italiens dans les mines du Nord, du moins si l'on considère les tactiques patronales. En sera-t-il de même pour la structuration des communautés immigrées ?

### Une immigration contre l'autre

Si Marseille n'a pu se développer qu'avec un gros apport de population allogène, l'étude des conditions d'arrivée des diverses vagues nous permet d'aller plus loin que la grande "tradition d'accueil" des ports méditerranéens. Dans la venue de Kabyles à Marseille, il ne faut pas voir que la descente séculaire du montagnard vers la plaine, mais la conséquence d'un mouvement de reflux vers les moins bonnes terres amenant à une prolifération agricole puis industrielle d'une partie de la population.

La notion même de syndicat étant tout à fait étrangère au milieu maghrébin, la manœuvre marseillaise réussit parfaitement, d'autant plus qu'elle fut répétée avec succès en 1910, lors des grèves dans les raffineries de sucre, opérant une substitution de près de 400 personnes. Un rapport du Préfet des Bouches-du-Rhône fait pour 1913 le point de cette situation (2) :

"Il est facile de se rendre compte que les Kabyles jouent actuellement un rôle économique fort important à Marseille. Leur mentalité les tient encore éloignés des organisations syndicales et tant qu'elle ne se modifiera pas, certains industriels importants, tels que les fabricants d'huile, les raffineurs de sucre, peuvent compter sur la sécurité du travail dans leurs usines".

Ainsi, nous nous trouvons d'emblée devant trois "partenaires" : les "industriels, les ouvriers autochtones ou immigrés anciens les nouvelles vagues de jaunes. La relation entre les responsables d'industrie et les deux autres parties est claire. L'absence d'archives d'entreprises ne nous permet pas de savoir s'il y a de réelles disparités de salaires entre nouveaux venus et autochtones. La pression à la baisse des salaires s'exerce par la "paix sociale" dans l'entreprise provoquée par l'éviction des "meneurs" et leur remplacement par des "jaunes", remplacement d'autant plus rapide qu'il s'agit de travaux sous-qualifiés.

Quels types de rapports sociaux accompagnent cette situation ? Savoyards, italiens, nord-africains, il serait intéressant de saisir les mouvements à leur début. L'immigration maghrébine peut être datée très exactement, ainsi que tout un contexte dont les éléments vont constituer des lignes de force pour les années à venir.

### Une immigration provoquée

Le recensement de 1906 indique une dizaine de Nord-africains installés à Marseille, et, même si l'on doit multiplier ce chiffre pour rejoindre la réalité, on ne peut parler ni d'immigration ni même de petite "colonie" maghrébine : tout au plus quelques convoyeurs de troupeaux en transit ou bien devenus colporteurs, des domestiques de familles de colon, un commerçant marocain...

Ce n'est qu'au plus fort des grèves de 1907 que l'on saisit un premier groupe d'ouvriers d'huileries kabyles. Leur venue est liée aux contacts entre négociants marseillais et colonat : un contremaître de l'huilerie Maurel et Prom qui avait vécu quelque temps dans la région de Tissi-Gusou s'est adressé à des amis pour faire venir des Kabyles, afin de briser le mouvement de grève des ouvriers français et italiens au sein de l'entreprise. En effet l'immigration italienne commence à

Être ancienne, et la participation aux mouvements de revendications syndicales s'est beaucoup développée surtout dans les secteurs à forte concentration de main d'œuvre. La vague d'un premier contingent d'ouvriers kabyles eut de si bons résultats dans l'entreprise que le syndicat des patrons d'huileries répercuta la mesure dans plusieurs usines et accentua donc le mouvement migratoire. C'était; d'autant plus facile que les régions entre Alger et Constantine avaient particulièrement souffert des conséquences des répressions de la grande révolte de 1871 ainsi que des lois foncières surimposant le droit français et donc la propriété privée au droit traditionnel et à l'indivision des terres tribales.

### Antagonismes et solidarités

Nous n'avons aucune information "directe" sur les premières arrivées. Le recensement de 1911 met en évidence une double implantation :

1) à proximité immédiate (ou dans) de grandes entreprises des quartiers nord ;

2) dans le quartier dit "de la Forte d'Aix", quartier bourgeois en voie de prolétarianisation depuis les années 1860, où étaient déjà situés les meublés spécialisés dans le logement des migrants Arabes (syro-libanais) en transit pour les Etats-Unis.

Dans les deux cas il y a regroupement d'individus d'une même région, voire d'un même douar, soit qu'ils aient été embauchés "en bloc", soit appelés par un membre de la famille ou un ami. Dans ce dernier cas, ils ne font que renforcer la localisation déjà en place après les premières arrivées massives. Les contacts avec le prolétariat français et italien se font soit à l'usine, soit sur les lieux d'habitat, car il serait erroné de concevoir des rues entières reconstituant une "médina" nord-africaine : tout au plus un appartement ou deux dans des maisons qui en comptent une dizaine. L'implantation s'est faite sans doute sur le même mode que l'immigration masculine italienne, trente ans plus tôt. Beaucoup de propriétaires de meublés sont d'ailleurs italiens. Pas de "colonisation" de Marseille, mais en revanche des réactions dures des travailleurs marseillais à toute nouvelle vague migratoire. Des affrontements, des jets de pierres se produisent lors de nouvelles arrivées, non provoqués celles-ci, en 1912, comme le note un rapport au préfet :

"Depuis trois mois il est arrivé un certain nombre de Kabyles provenant de la province de Constantine ou de Tunisie ; ces derniers ont quitté les mines de la régence dans lesquelles ils étaient occupés pour venir à Marseille avec l'intention de se faire embaucher aux travaux de démolition de derrière la Bourse, et avec l'espoir de gagner des salaires plus élevés.

Dès le premier jour un certain nombre d'entre eux se sont effectivement présentés sur les chantiers de démolition ce qui donna lieu à une petite manifestation hostile. Aucun n'ayant été embauché, quelqu'un leur donna le conseil de se rendre à la Bourse du Travail, où ils furent suivis par plusieurs jeunes gens qui leur manifestèrent leur hostilité en sifflant sur tout le parcours. Il leur fut demandé de se syndiquer pour trouver

du travail, mais l'un d'entre eux qui le fit n'en retira pas de profit, puisque l'embauche lui fut refusée (3).

Les protestations des syndicats ressemblent d'ailleurs beaucoup à celles qui furent formulées à l'encontre des Italiens dans les années 1880 (4). Mais il y a lieu de supposer que, tout comme an

1880, les syndicats perturbés par les arrivées des "jaunes" ne purent rien contre la "liberté du travail" et l'attrait de salaires de toute façon supérieurs à ceux d'Afrique du Nord.

Aux antagonismes, il est répondu, comme nous le devinons à travers la localisation, par une solidarité des "groupes de pays", par le regroupement, les dimanches et jours fériés, dans les bars, restaurants de la Porte d'Aix. Nous sommes effectivement dans le "premier âge de l'immigration" tel que le caractérise A. Sayad (5). Néanmoins, l'immigration, situation nouvelle, va produire des rapports sociaux nouveaux, tout comme des modifications dans "l'habitus" paysan, ainsi que nous le verrons dans notre deuxième partie.

La première guerre mondiale, si elle ne change rien aux types de solidarité, va jouer sur l'ampleur des transferts de population, tout en atténuant les antagonismes.

## 2. 1914-1919 ; l'amplification

Les causes de l'antagonisme se trouvent momentanément suspendues par la relative pénurie de main d'œuvre liée au départ des mobilisés et au rappel d'une grande partie des Italiens dans leur pays. L'Afrique du Nord peut donc être officiellement considérée comme réservoir de chair à canon et de force de travail.

Or, avant même que les directives gouvernementales créent la nouvelle catégorie des travailleurs coloniaux, on assiste à des échanges de correspondance entre instances patronales des deux côtés de la Méditerranée par l'intermédiaire du Gouvernement Général d'Algérie, comme en témoigne cette lettre émanant de la Chambre de Commerce de Marseille :

"Le Syndicat des Fabricants d'huile de notre place nous signale une situation où se trouvent en jeu des intérêts communs au port de Marseille et à l'Algérie... Il s'agit du retour en Afrique de nombreux Kabyles qui remplaçaient de plus en plus dans nos huileries la main d'œuvre italienne et dont les services étaient particulièrement appréciés de nos ressortissants. Dans plusieurs usines les Kabyles formaient près de la moitié du personnel ouvrier. Le retour de ces travailleurs dans notre port et d'autant plus vivement désiré par les industriels qui les occupaient que les ouvriers italiens ont pour la plupart regagné leur pays au début de la guerre, à la suite de la fermeture générale des usines, fermeture qui s'est prolongée pendant plus d'un mois. Or beaucoup de ces ouvriers sont restés dans la péninsule, notamment en raison de la mobilisation italienne, de sorte que le besoin de main d'œuvre se fait particulièrement sentir dans l'huilerie marseillaise. Je vous serais donc extrêmement reconnaissant, Monsieur le Gouverneur Général, de bien vouloir faciliter, par tous les moyens en votre pouvoir, le retour<sup>o</sup> de Kabyles employés par notre industrie, ce qui fournirait du travail à des chômeurs probables, tout en permettant une plus large reprise de l'activité économique du port de Marseille."

<sup>o</sup> retour des Nord-africains déjà retournés en Afrique du Nord

Or, les intérêts économiques et politiques de la métropole et du colonat ne se recoupent pas si facilement : on redoute de l'autre côté de la Méditerranée le danger d'une fuite de main d'œuvre (illusoire si l'on regarde l'accroissement démographique), avec comme perspective une hausse des salaires en Afrique du Nord, et surtout l'intégration à un prolétariat métropolitain qui permettrait l'émergence de nouvelles revendications en terme de classe. L'Algérie se fera tirer l'oreille pendant deux ans" avant que le recrutement et l'envoi de main d'œuvre passe par des canaux tout à fait officiels. Après les premières impulsions patronales des années 1907-1910, l'intervention gouvernementale sera pour 135.000 travailleurs coloniaux l'occasion de franchir la Méditerranée et de découvrir la Métropole, tout comme pour de nombreux chefs d'entreprise la découverte d'une main d'œuvre peu difficile. Pour certains secteurs, l'emploi de Nord-africains va devenir structurel, dans la mesure où la rotation et l'embauche assez souple (journaliers) leur fait jouer le rôle de "volant de conjoncture".

### 3. L'entre deux guerres ; le caractère définitif de "volant de conjoncture"

Ce rôle de volant de conjoncture se retrouve à plusieurs niveaux de l'économie : on le saisit à partir des courbes d'entrée et de sortie, avec des périodes creuses (1920, 1932-36) et des périodes d'expansion (1924, 1937) liées conjointement à la situation économique française et à l'état de la législation. Ce dernier point (législatif et administratif) gagne en importance sur la période précédente au fur et à mesure que la main d'œuvre immigrée devient une part intégrante de la formation sociale française. Au niveau local, entrepreneurs et services administratifs jouent sur la marge de manœuvre que leur laissent les règlements. Telle pétition, au début 1921, s'élève contre le "racisme policier" :

"Depuis quelques temps des préposés de la police de Marseille, prétendant agir en vertu d'ordres supérieurs, obligent arbitrairement les compatriotes des exposants, Algériens comme eux, à quitter Marseille contre leur gré, et les embarquent d'office sur des navires à destination d'Algérie... et qu'il n'est pas tolérable que des arabes, simplement parce qu'ils sont arabes... (6)

De même voit-on le mot "raffle" apparaître avec une certaine fréquence dans les rapports de police des années 34-35, et le nombre d'étrangers interpellés et retenus donne lieu à des statistiques trimestrielles...

Du côté patronal, les stratégies s'appuient sur le caractère très mobile de la population immigrée, les crises sont bien sûr l'occasion de se délester d'une partie du personnel, mais cet aspect traditionnel du volant de conjoncture se double de côtés très positifs, comme nous pouvons le voir à partir de deux exemples :

- en avril 34, alors que le taux de chômage dans la région est de plus en plus élevé et que les directives ministérielles réservent la priorité à l'emploi des Français, l'Office départemental de la Main d'Œuvre relève "l'irrégularité" d'une entreprise lyonnaise qui embaucha une trentaine de chômeurs nord-africains à Lyon et les envoya travailler "en déplacement sur un chantier d'Aix-en-Provence ; l'enquête révèle que l'entrepreneur a ainsi réagi à une grève parlée" de ses ouvriers syndiqués et a utilisé la main d'œuvre immigrée pour continuer ou même entreprendre des chantiers de terrassement ;

- en mai 39, les raffineries Saint-Louis ferment leur usine de Saint-Charles et en profitent pour restructurer la production : licenciement sous forme de retraites anticipées des ouvriers âgés, renvoi des femmes (la nouvelle organisation du travail par roulement d'équipes jour/nuit est contraire à la législation qui leur interdit le travail de nuit !), abaissement du taux d'ouvriers

étrangers, ce qui permet au complexe de passer de 2670 ouvriers en novembre 38 à 2060 en mai 39 : bel exemple de restructuration.

Dans les deux cas, la main d'œuvre nord-africaine peut être considérée comme une "fraction dominée" de la classe ouvrière, fraction particulièrement mobile. Serait dire non mobilisable ? A la frange de l'histoire économique et de l'histoire sociale, il est relativement facile de replacer l'immigration dans un jeu d'intérêts à partir des "déterminants" économique". Mais comment saisir les réponses des immigrés, nouveaux "acteurs sociaux" à cheval sur deux espaces reliés par la domination coloniale ?

## II. SITUATION D'IMMIGRATION ET MODIFICATION DE "L'HABITUS"

La notion d'"habitus", tirée de la philosophie thomiste a été reprise et développée par la sociologie française notamment par P. Bourdieu (7). Il en donna une première définition dans Algérie 60 (p.29) :

"Intériorisation de la situation objective, l'habitus de classe est la STRUCTURE UNIFICATRICE de l'ensemble des dispositifs qui supposent la REFERENCE PRATIQUE A L'UNIVERS OBJECTIF, qu'il s'agisse de la résignation ou de la révolte contre l'ordre présent ou de l'aptitude à soumettre les conduites économiques à la prévision et au calcul".

Il s'agit donc, aussi bien pour les groupes que les individus, d'une relation complexe entre un ensemble de traditions et d'expériences et de la vision/prévision de futurs possibles, du moins si l'on se place du point de vue de l'acteur social. Dans le cas de la société coloniale, l'introduction de nouveaux modèles, de nouvelles rationalités économiques, en plus d'une politique de force, est allée de pair avec la déstructuration des systèmes coutumiers traditionnels, appelant une réaction de la société traditionnelle dont l'inertie aurait signifié une mort à moyen terme. Il semble que l'on puisse considérer l'émigration du "premier âge" comme une de ses réponses, entraînant à son tour des modifications de l'habitus.

### I. Du "jaune" au "gréviste"

A. Sayad écrivait que "seules des trajectoires d'émigrés intégralement reconstituées peuvent livrer le système complet des déterminations qui, ayant agi avant l'émigration et continué d'agir, sous une forme modifiée, durant l'immigration, ont conduit l'émigré au point d'aboutissement actuel" (8) en suivant "la relation entre le système de" dispositions des émigrés et l'ensemble des mécanismes auxquels ils ont été soumis du fait de l'émigration". Or, d'un point de vue historique, nous sommes loin d'avoir ces trajectoires reconstituées, tout au plus pouvons nous fonctionner sur des signes se rapportant à des réactions de groupe à un moment donné, ou des comportements d'individus qui apparaissent et disparaissent au gré des sources. Dépasser la simple description et relier ces signes épars releva donc du domaine de l'interprétation dont l'intérêt serait de confirmer ou de nuancer telle ou telle théorie de l'immigration, à l'heure actuelle encore à ses débuts.

Ainsi, si nous avons pu décrire le rôle objectif de "jaunes" dans les années 1907-1910, la première grève où l'on trouve des Nord-africains pose-t-elle un problème d'interprétation ; un rapport de police de juin 1915 (9) fait état d'un "incident de travail qui s'est produit ce matin S l'usine Fournier à Saint-Mauront. Environ 150 ouvriers arabes n'ont pas pris le travail demandant une augmentation de salaire de deux francs par jour, soit 6 francs au lieu de 4.

L'administration de l'usine les a purement et simplement remerciés..." En dehors des procédés particulièrement expéditifs de "l'administration de l'usine", on est frappé par une grève qui semble être le seul fait des "travailleurs arabes". Les documents de même source indiquent régulièrement la nationalité des grévistes lorsqu'ils sont étrangers (10), ceci à une époque où la mobilisation et "l'union sacrée" ont quelque peu affaibli l'action syndicale. Comment interpréter cette grève "sauvage" de "150 ouvriers arabes" dans une entreprise de 1650 personnes ? Le rapport en donne la raison : demande d'augmentation de salaire, mais le fait le plus frappant reste ce qui semble être un comportement de groupe cohérent, 8 ans après les premières arrivées, alors qu'une bonne partie des immigrés fonctionnaient sur le système de la "noria", immigration rotative. A-t-on vraiment affaire à des individus "sélectionnés selon les principes de l'habitué paysan" (11) pour assurer par leur travail temporaire en France la survie de la communauté, ou bien sommes-nous déjà à un état avancé de déstructuration de communautés dont une partie des membres a pris l'habitude du travail salarial dans les propriétés des colons ou les mines de l'est algérien ? D'autre part peut-on parler d'une notion du "juste prix", notion intermédiaire entre un système traditionnel et la possibilité d'exprimer des revendications salariales ? Le terme de grève est peut être même impropre ; un rapport du 18 juin, soit le lendemain de l'incident, signale :

"Les 150 ouvriers arabes auteurs de l'incident furent immédiatement réglés ; ils ont dû aller chercher du travail ailleurs car ils n'ont plus été vus aux abords de l'usine ..."

Mais peut-être l'équilibre des forces était-il trop défavorable aux conflits sociaux mis en veilleuse devant "le péril extérieur". Néanmoins, c'est à partir de faits de ce genre, "d'incidents" ou sont progressivement mêlés Espagnols, Nord-africains et Italiens, que l'image du "jaune" s'efface.

L'arrivée des travailleurs coloniaux, sous régime quasi-militaire, compliquera la situation, notamment lorsque les syndicats, avec la démobilisation, peuvent reprendre leur action. Les transports de troupe et surtout de matériel avaient nécessité l'emploi de nombreux Nord-africains sur les docks, dans un secteur particulièrement « dur » et bien encadré. Au moment de la grande grève des dockers de 1919, Fillol, de la Bourse du Travail, au cours d'une réunion :

"Remerciez les nombreux assistants de leur discipline syndicale. Il demande un vote de félicitations à l'adresse des ouvriers arabes et espagnols qui, tous ont quitté le travail. Ce vote est acquis à l'unanimité" (12)

On a donc d'un côté dockers français, italiens, espagnols, nord-africains et de l'autre les compagnies de navigation, les forces de l'ordre et... des travailleurs coloniaux, réquisitionnés pour le déchargement des bateaux :

"Il est mis à la disposition du Cdt Battelet, Cdt du port, 2100 travailleurs coloniaux pour exécuter les travaux nécessaires sur les quais et dans les docks. Il serait désirable que ce nombre fut augmenté et porté par envois successifs à 4000 si la chose est possible" (13).

Mais cette fois, les choses sont claires dans l'esprit des syndicalistes, qui votent les félicitations ci-dessus et en même temps "flétrissent" l'emploi des travailleurs coloniaux par le patronat et l'Etat conjugués, et non pas telle ou telle catégorie ou nationalité. Peut-on dire alors français/immigrés, même combat ?

## 2. L'apport de "l'analyse" : le congrès régional colonial

La période 1919-1923 voit se développer plusieurs "conflits du travail" que nous ne pouvons analyser ici dans le détail" conflits où les travailleurs nord-africains sont partie prenante,



en particulier dans des entreprises de taille importante. Mais c'est surtout à partir de la guerre du Maroc que la C.G.T.U. et le P.C. entreprennent des actions systématiques en direction des travailleurs nord-africains, en impulsant un congrès colonial régional, après avoir fait une campagne de sensibilisation sur les principaux lieux de travail de la région. Les directives nationales sont très claires, comme le montre une circulaire de mars 1925 adressée aux secrétaires de cellule (14) :

"A TOUS LES MEMBRES DU PARTI ET DES JEUNESSES DEVOIR ABSOLU

1) Mettre fin, une fois pour toutes, à la conduite qui consiste à traiter les travailleurs arabes (coloniaux) comme des inférieurs. Ils sont nos frères dans l'INTERNATIONALE.

2) D'agir, de lutter énergiquement dans la vie quotidienne, par tous les moyens, contre cet état d'esprit, contre ces tendances.

A faire comprendre aux ouvriers arabes cette lutte pour qu'ils y participent.

3) De faire une propagande active et énergique parmi ces ouvriers à l'usine, à l'atelier, au bureau, dans les coopératives, afin de les organiser.

CES INSTRUCTIONS DEVRONT ETRE SUIVIES PONCTUELLEMENT ET SANS DELAI"

Parallèlement sont diffusées les "thèses sur l'indigénat", notamment internationalistes et reflétant la position de Lénine sur l'émancipation des peuples coloniaux :

"Le contact des masses métropolitaines, au front et dans les usines, avait servi à l'éducation des masses indigènes : la formule "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" du démocrate Wilson les avait remués" (15)

De façon rétrospective, on voit l'importance de ce thème derrière lequel se profile l'indépendance. Mais comment en pondérer l'impact sur la population immigrée ? Des multiples réunions ou discours on retire une centaine d'adhésions, dont les rapports de police disent qu'elles sont peu fiables", et un groupe d'une dizaine de "délégués" qui participeront au congrès régional, avec une plus ou moins grande régularité, comme le laissent supposer les mêmes rapports. Ce qui peut être qualifié d'échec (il n'y a pas eu entrée en masse de travailleurs coloniaux, tout comme d'ailleurs des Français) est néanmoins un préalable aux rencontres "sur le terrain" qui aboutiront en 36, dans un jeu d'intérêts réciproques où revendications sur les lieux de travail et lutte contre le système de l'indigénat n'entrent absolument pas en concurrence. Aussi jusqu'au Front Populaire voit-on se développer un petit noyau de militants nord-africains qu'on retrouvera à tous les meetings, proclamant l'union de tous les travailleurs, de même qu'une "amicale protectrice des Nord-africains", recrutant un peu plus dans le milieu commerçant et qui, reprenant les revendications des "évolués", réclame l'égalité de statut et de traitement des travailleurs français et algériens. Dans les deux cas la base de revendications est suffisamment large pour que soient éludés les clivages possibles entre communistes athées et musulmans ou bien ouvriers et commerçants.

### **3. 1936 : un temps fort**

La constitution du Front populaire développe considérablement les occasions de rencontres sous forme de réunions et de meetings, regroupant jusqu'à 800 travailleurs nord-africains.

Ainsi à un meeting regroupant les ouvriers des raffineries et huileries de St Louis :

"Trois indigènes... membres du PC font connaître à l'élément européen la situation faite aux sujets nord-africains et s'élèvent contre le code de l'indigénat qui les maintient en état d'esclavage, d'ignorance et d'infériorité malgré leur égalité dans l'impôt du sang quand il n'est agi de défendre la Patrie et actuellement pour travailler à sa reconstruction et à sa grandeur. Ils indiquent qu'ils comptent beaucoup sur le gouvernement du Front Populaire pour donner à cette masse de travailleurs (6 millions) l'émancipation et l'éducation qu'elle est en droit d'attendre de la France pour bénéficier comme les travailleurs français de l'instruction obligatoire, des droits civiques, des lois scolaires et des indemnités familiales pour les indigènes travaillant en France. Testa, du PC, lance un appel aux travailleurs français pour aider et soutenir les travailleurs indigènes. Le député Billoux fait le procès des gouvernements antérieurs "qui ont laissé les indigènes dans l'ignorance pour mieux les exploiter et les brimer, faisant ainsi le jeu du capitalisme et de l'impérialisme français". Il invite les indigènes à s'organiser dans les syndicats et les partis politiques du Front Populaire pour ne pas laisser tenter en France l'expérience Franco, qui a su exploiter en Espagne, à des fins fascistes, le mécontentement des indigènes du Maroc espagnol. Il annonce que le PC organisera prochainement un congrès départemental de tous les travailleurs nord-africains des BDR et que les élus du PC ont décidé de déposer des projets de lois demandant les droits civiques et les indemnités familiales pour les indigènes". (16)

Ce type d'intervention, assez stéréotypé dans les années 36/37, n'a pas comme seule conséquence "d'embrigader" des Nord-africains : l'information est "bilatérale", et, si la catégorie travailleur tient lieu de ciment face à un système d'exploitation, la dimension coloniale est prise en compte. La destruction des archives syndicales ne nous permet pas de connaître le nombre d'adhérents dont on sait qu'il augmente considérablement (certains services "alarmistes" de la préfecture comptabilisaient 5800 indigènes ayant la carte d'un parti ou d'un syndicat, en omettant que les adhérents du PC ont très souvent la carte d'un syndicat!). Néanmoins les meetings regroupant plusieurs centaines de travailleurs nord-africains apparaissent très fréquents jusqu'en 37, que ce soit à l'initiative de la Bourse du Travail ou du "congrès musulman". Cette organisation calquée sur le modèle algérien, a un caractère plus "spécifique", avec un projet d'éducation des masses dans le respect de l'Islam" allant jusqu'à créer un "cercle de l'éducation" et à faire venir des lettrés liés au mouvement des oulémas. Les principaux responsables interviennent aussi bien dans le cadre des organisations de gauche que du "congrès", rendant la pareille aux responsables de la Bourse du Travail, du moins jusqu'en 38. L'échec du Front Populaire et la propagande de PPF amène un certain fléchissement de ce type d'action, notamment avec le développement de thèmes "culturalistes", le PSF et le PPF allant jusqu'à citer des passages du Coran pour combattre communistes et athées 1 Sur la fin de notre période, on a l'impression que le développement par le PPF de revendications touchant à l'Islam et au "spécifique", tel un projet de construction de mosquée à Marseille, permet d'éviter le champ des conflits sociaux que la gauche maîtrise incontestablement.

Mais l'analyse détaillée des rapports sociaux de ces années d'avant guerre nous ferait quitter le seul domaine du monde du travail pour aborder aussi bien l'histoire des mouvements politiques que l'histoire du contrôle social. Peut-on, à partir des divers embryons d'analyse que nous avons esquissés aboutir à une cohérence ?

### **III. PROBLEMES D'ASSEMBLAGE**

Autant il aurait été difficile de parler d'intégration à la "Société française", surtout pour une population fonctionnant dans sa grande majorité sur le système de la "noria", autant il est possible,

à partir des modifications d'insertion dans un monde du travail envisagé sous l'angle plus vaste que celui des catégories socioprofessionnelles, de dégager une évolution allant dans le sens d'une plus grande participation aux mouvements sociaux. Mais cette participation n'est pas le seul fait des travailleurs nord-africains : l'intérêt était évident pour la classe ouvrière française d'intégrer les nouveaux venus comme elle l'avait fait avec les autres vagues migratoires, d'autant plus que les Nord Africains avaient très vite montré un potentiel de réaction.

Ces réactions, on peut les saisir sur le lieu de travail, lorsque les conditions sont trop inacceptables, ou bien dans un cadre plus général, de l'ordre de la prise de position anticolonialiste quand la situation algérienne est prise en compte par un partenaire valable. Si le mouvement contre la guerre du "Maroc" n'a pas de suites d'importance, la gauche réunie autour du Front populaire semble être ce partenaire valable, d'autant plus qu'il s'accompagnera du projet Blum-Violette.

Mais les schémas d'insertion de la population italienne et nord-africaine diffèrent, ne serait-ce qu'à partir de l'importance de l'immigration familiale dans le premier cas, amenant à une installation définitive. Le matériau en notre disposition, lu sur toute la période est un bon indicateur de l'intégration d'un groupe aux conflits du travail, et donc a un aspect dynamique du monde du travail ; ce que les colons craignaient est arrivé : les travailleurs nord-africains ne sont pas retournés "vierges" d'un point de vue syndical.

Resterait à évaluer les effets de ces contacts sur la situation algérienne : l'individu est-il "récupéré" par la communauté, comme le montre Sayad, ou bien subsiste-t-il une habitude de pensée qui permette de lire cette situation, l'émigration ayant joué le rôle de "révélateur" ? Cette notion même de communauté (17) doit être mise en relation avec l'évolution des modes de production, la circulation des richesses et les modifications des stratégies familiales. L'opposition communauté traditionnelle mode de pensée syndicaliste est-elle même si nette ? La revendication posée en termes syndicaux ne doit-elle pas aboutir à une augmentation des ressources (et due à un renforcement du patrimoine familial), tout comme la revendication politique joue sur les conditions de vie à long terme.

La mise à jour de nouveaux points de vue sur l'immigration devra donc s'effectuer à partir d'un matériau autre que celui sur lequel nous avons travaillé, notamment à travers une approche "biographique", pour que ces notions de tradition/modernité/intégration soient précisées en tenant compte des deux rives de la Méditerranée. Ainsi pourra-t-on peut être comprendre dans le détail comment :

"Le nouveau système de dispositions ne s'élabore pas dans le vide, il se constitue à partir des dispositions coutumières qui survivent à la disparition ou à la désagrégation de leurs bases économiques et qui ne peuvent être adaptés aux exigences de la nouvelle situation objective qu'au prix d'une transformation créatrice". (18)

## NOTES

- (1) L. PIEIRIN, Industries traditionnelles du port de Marseille, Institut Historique de Provence, 1975
- (2) Archives départementales, M6 11402, 26 février 1913
- (3) Rapport du Commissariat spécial du H février 1914, Archives départementales M6 11402
- (4) Correspondance de la Chambre de Commerce, 1837/1888, p.340
- (5) A. SAYAD, Les actes de la Recherche, n°15, juin 1977
- (6) Archives départementales, pétition contre le racisme, janvier 1921
- (7) P. BOURDIEU, Algérie 60, Ed. de Minuit P. BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Droz, 1976
- (8) A. SAYAD, op.cit. p.60
- (9) Archives départementales, M 6 4836, 17 juin 1915
- (10) Par exemple une grève à l'huilerie Assomption du 29 septembre 1915 : "Les grévistes, 15 Espagnols et 5 Algériens, font partie de l'équipe de jour composée de 31 ouvriers..."
- (11) A. SAYAD, op.cit., p.62
- (12) Archives départementales, XIV M 25/51, Commissariat central au Préfet, 25 août 1919
- (13) Archives départementales, XIV M 25/51, VIe région militaire, note du service, 13 septembre 1919
- (14) Archives départementales, M 6 10803, rapport du Commissariat central, 6 mars 1925
- (15) Archives départementales, M 6 10803, rapport du Commissariat central 3 mars 1925
- (16) Archives départementales, M 6 11354, Commissariat central au préfet, 30 octobre 1936
- (17) Et même de double communauté, puisque le regroupement en France d'individus d'un même douar dans les mêmes usines ou le même lieu d'habitat détermine une certaine pression sur les individus qui ne doivent en aucun cas oublier le "pays" au risque d'être "perdu" pour leur famille et leur groupe.
- (18) P. BOURDIEU, Algérie 60, p.15